



## L'ÉDITO DU MAIRE



Bonjour,

Fidèle à la tradition, en ce début d'année je vous adresse tous mes vœux. Il est difficile de prévoir ce qui se passera en 2019. Je peux cependant vous dire qu'il y aura des jours avec... ou sans pluie, pour le reste je ne me mouille pas.

Dans cette période où tout le monde doute, je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'investissent dans nos associations car ce sont eux qui tissent le lien social si souvent délaissé. La collectivité que je représente est là pour faire en sorte que la gestion de la commune participe à la cohésion sociale et au bien-être de tous les habitants. L'individualisme se développe en cette période troublée, soyons vigilants, l'Europe se replie sur elle-même, certains veulent la détruire, comme nos communes rurales... Ce que nous ne voulons pas voir nous le repoussons loin de la côte et de ses fastes, comme pour les migrants, nous construisons des murs pour préserver nos mondes : grave erreur, réagissons, il n'est pas trop tard !

Gilets jaunes ou coquelicots ? J'ai choisi les coquelicots ...

Bonne année 2019 à tous,

Claude RUAUD



# INFOS MUNICIPALES ET INTER-COMMUNALES

## UN NOUVEAU VISAGE À LA MAIRIE !

M<sup>me</sup> ANNEIX était le visage de la mairie depuis mars 2015 et nul doute que son passage au Minihic aura marqué les esprits tant son investissement était conséquent et sa bonne humeur communicative ! Souhaitant découvrir de nouveaux horizons et ayant réussi un concours dans l'Éducation Nationale, elle travaille désormais à l'inspection académique de Saint-Brieuc. Nous lui souhaitons le meilleur dans son nouveau projet professionnel !

Depuis octobre 2018, M<sup>me</sup> PICHONET assure le remplacement à l'accueil de la mairie. Ayant acquis une expérience solide à travers le service remplacement du centre de gestion, elle aura à cœur de vous assister dans vos différentes démarches administratives. Nous tenons à lui souhaiter la bienvenue !



## CONCILIATEUR DE JUSTICE OU COMMENT RÉGLER VOS LITIGES À L'AMIABLE.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales. Auxiliaire de justice, il intervient afin d'obtenir un accord et d'éviter ainsi un procès.

### Compétences

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des litiges civils :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- litiges avec sa banque
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux
- différends relatifs à un contrat de travail
- litiges de la consommation
- impayés
- malfaçons de travaux, etc.

Il ne peut intervenir dans des affaires concernant le droit de la famille: divorce, pensions, garde d'enfants..., ni dans des litiges avec l'administration ou relevant du droit du travail.

### Modalités

Il peut être saisi directement (saisine)

- par une personne en conflit avec un tiers sans forme et sans l'assistance d'un avocat

- par le juge d'instance ou de proximité dans le cas d'une délégation de conciliation

Son intervention est gratuite pour les deux parties. Il invite à comparaître les personnes (à la mairie, à la maison de justice...). Il pourra se rendre sur les lieux du désaccord si nécessaire

Lorsqu'un accord est intervenu, il rédige un constat d'accord qui peut donner force exécutoire à

l'accord intervenu. La conciliation est obligatoire pour les litiges de moins de 4000€

### PERMANENCES (RDV souhaité)

Mairie de la Richardais: le premier mardi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Maire de Pleurtuit: le premier mercredi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Pôle multifonction de Dinard: le premier jeudi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Joel MONNOT - Conciliateur de Justice - 06 41 38 68 78  
joel.monnot@conciliateurdejustice.fr  
www.Conciliateurs.fr



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Voilà 5 ans que la population minihicoise n'avait pas été recensée. Elle le sera lors de la prochaine campagne de recensement organisée du 17 janvier au 16 février 2019. Pour ce faire, un agent recenseur se présentera prochainement chez vous et il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours en version papier ou sur internet.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. De plus, la connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires, préparer les programmes de rénovation des quartiers...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous !



## MISE EN PLACE DU RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, un répertoire électoral unique (REU) a été mis en place par l'Insee.

L'objectif est de simplifier les modalités d'inscriptions sur les listes électorales. Ainsi, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. Désormais, la date limite d'inscription pour chaque scrutin est fixée dans le cas général au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin (le 31 mars pour les élections européennes du 26 mai 2019), de façon à permettre l'instruction d'éventuels recours sur cette décision.

En cas d'absence de scrutin dans l'année, la liste électorale sera examinée par la commission de contrôle et rendue publique en fin d'année civile.

Pour les personnes résidant à l'étranger : les informations équivalentes relatives aux listes électorales consulaires sont échangées à travers un système d'information centralisé géré par le ministère en charge des affaires étrangères.

Dans le cadre de cette loi, une refonte électorale aura lieu en 2019, tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale.

## DÉGRADATIONS, INCIVILITÉS

Après les tags sur les abris bus et les équipements municipaux dont nous vous avons parlé dans le bulletin précédent, de nouvelles dégradations et actes de vandalisme se multiplient sur notre commune.

Les banderoles appartenant à quatre associations minihicoises différentes et disposées aux deux entrées du bourg ont été la cible de personnes malveillantes. Ces banderoles, au nombre de sept, ont été lacérées et sont maintenant inutilisables.

Ces moyens de communication ont un coût pour les associations et mettent à mal l'organisation des événements qui rythment notre vie communale.

Les présidents des associations concernées ont déposé plainte à la gendarmerie de Pleurtuit. Les auteurs de ces actes encourrent jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende.

Par deux fois des containers ont été incendiés : à la Gandrais et près du château d'eau. Ces actes irresponsables et gratuits font courir un véritable danger à la population et ont un coût pour les collectivités territoriales et par conséquent pour l'ensemble des citoyens. Les peines encourues peuvent aller jusqu'à 10 ans de prison et 150 000€ d'amende.





## EHPAD THOMAS BOURSIN

L'EHPAD poursuit maintenant depuis un an sa rénovation. Les changements sont visibles à vue d'œil puisque le gros œuvre des nouveaux bâtiments est désormais terminé. Ces bâtiments seront livrés vers juin prochain, ce qui nous permettra de continuer la réhabilitation de l'existant.

Dès mars prochain, nous pourrons bénéficier de la chaufferie bois et permettre à l'ADMR de rejoindre ses nouveaux locaux. Plus tard, nous profiterons de la cuisine réhabilitée.

Outre les travaux, ces évolutions architecturales, permettant de bénéficier de nouveaux locaux et de nouvelles prestations, vont nous obliger à repenser l'organisation du travail. C'est donc un autre chantier de réflexion qui va s'ouvrir dès le début de l'année, afin que nous soyons opérationnels à la livraison définitive. L'année 2019 sera donc mouvementée pour nous puisque les travaux dans l'existant vont nous obliger à accompagner les résidents dans des lieux en évolution, avec une modification de tous les flux internes. Mais nous prenons les choses avec optimisme car c'est pour aller vers un meilleur confort à terme.

Ces travaux sont certes au cœur de notre actualité depuis maintenant quelques années, mais ils ne nous font pas oublier l'accompagnement des personnes accueillies, et nous poursuivons notre volonté de proposer des prestations de qualité, malgré les difficultés que peut connaître le secteur.

Cette volonté est portée par le projet d'établissement repensé en 2017 et qui est présent sur le site internet de l'établissement. C'est dans ce cadre et ce sens que nous inscrivons et interrogeons nos actions au quotidien. Nos partenaires aident à cette dynamique. Je pense notamment aux bénévoles qui viennent nous épauler, et grâce à qui, par exemple, nous pouvons faire vivre notre chorale qui rencontre un vrai succès de participation chez



les résidents. Je pense également au partenariat inscrit maintenant depuis plus d'une année avec les IME La Passagère et les Hautes Roches, qui permet un vrai échange intergénérationnel tout au long de l'année. Les saisons, les fêtes calendaires, sont autant d'occasion de partager des moments riches : confection des créations pour le Marché de Noël, travail autour du potager et du jardin, moments conviviaux... rythment nos rencontres hebdomadaires qui font du bien aux résidents et qui enchantent les enfants ! Merci donc à nos partenaires, qui, outre ceux mentionnés, sont nombreux et nous permettent de ne pas être isolés !

J'aimerais aussi évoquer un moment marquant de cette année 2018. Pendant trois jours, une artiste photographe est venue saisir les moments d'accompagnement des résidents par les équipes. Qu'ils soient aide-soignants, infirmiers, agents de maintenance, agents des services, cuisiniers, personnel administratif, animateurs, agents d'entretien des locaux, psychologue, ergothérapeute, médecin coordonnateur, ils ont été « pris sur le vif », sans pose, sans mise en scène. Simplement dans leur « lien du soin », comme s'intitulait l'exposition qui en a découlé. Un reportage qui nous a permis de mettre à l'honneur tous ces professionnels, et qui a aussi montré la vie en EHPAD et l'irremplaçable relation humaine dans l'accompagnement.

C'est avec toute cette richesse du quotidien que nous vous souhaitons une bonne année !

B.CHAMPOLLION - Directeur

## EGLISE

La restauration de la statue représentant Saint-Jean a été confiée à M<sup>me</sup> SEIGNEUR-RAVIER Catherine, restauratrice d'objets d'Art à Langrolay sur Rance pour un coût de 580€. Compte tenu de l'état initial de cette œuvre, le résultat est impressionnant.



## CAMPING LE RIVAGE

Coupe du monde de football oblige, la saison touristique 2018 a tardé à se lancer. Alors que les conditions climatiques étaient optimales fin juin début juillet, les campings, dont Le Rivage, ont enregistré une baisse de fréquentation significative pendant cette période. Fort heureusement, la météo est restée globalement favorable tout au long de la saison et les vacanciers sont revenus en force, une fois le fameux trophée rapporté en France.

Cela nous a permis, non seulement de rattraper le début de saison plutôt « poussif » évoqué plus haut, mais encore de dépasser de façon significative la fréquentation de l'an passé sur l'ensemble de la saison. A savoir : 1301 visiteurs dont 193 étrangers en 2018, contre 1070 dont 93 étrangers en 2017.

Cette fréquentation en hausse nous permettra de dégager les ressources nécessaires à la poursuite des travaux d'entretien et de rénovation du site et notamment de réaliser la deuxième tranche de remise en état du réseau électrique.

Merci à Elise Petite, Garance Rolland et Elise Penvern pour leur sourire et leur investissement tout au long de la saison.



## PASS'EAU, UN NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE

La SAUR crée le dispositif « PASS'EAU », un fond d'aide au règlement des factures d'eau pour les personnes les plus démunies, en partenariat avec le Syndicat intercommunal des Eaux de la Rive Gauche (SIERG) et le Centre Communal d'Action Sociale. Pour plus de Renseignements, contactez votre mairie !



## LE TRI SÉLECTIF

Petit à petit la Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude procède au remplacement des containers de tri sélectif actuel par des containers semi-enterrés plus fonctionnels et également plus esthétiques. Les premiers ont été installés derrière la salle de sport.



## MANIFESTATIONS 2019

JANVIER	
DIMANCHE 13 /01 11H	VOEUX MUNICIPALITE SALLE PH DE DIEULEVEULT
VENDREDI 18 /01 19H00	COMITE DES FETES ASSEMBLEE GENERALE
FEVRIER	
SAMEDI 02/02	APE LES PETITS LOUPS REPAS "ROUGAILLE" SALLE PH DE DIEULEVEULT
SAMEDI 09/02	COMITE DES FETES CONCERT PROGRAMME A VENIR
AVRIL	
MERCREDI 03/04	JOURNEE DE L'AMITIE CLUB DES AJONCS
DIMANCHE 07/04	TROC PLANTES TROC LIVRES ORGANISE PAR LA MUNICIPALITE
SAMEDI 20/04	COMITE DES FETES CHASSE AUX OEUFS ET SPECTACLE SALLE PH DE DIEULEVEULT
MAI	
MERCREDI 15/05	CLUB DES AJONCS FETE DE L'AMITIE SALLE PH DE DIEULEVEULT
SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26/05	KUYDO SALLE DES SPORTS
JUIN	
VENDREDI 08/06	JOURNEE MONDIALE DE L'OCEAN AABL - ECOLE - MUNICIPALITE
DIMANCHE 16/06	RUN IN RANCE TRAIL
SAMEDI 22/06	COMITE DES FETES FETE DE LA MUSIQUE FEU DE ST JEAN FERME DU RIVAGE
JUILLET	
<b>ANIMATIONS CULTURELLES - CHAPELLE SAINT BUC</b>	
SAMEDI 13/07	FEU D'ARTIFICE DE LA MUNICIPALITE FERME DU RIVAGE
SAMEDI 13/07 ET DIMANCHE 14/07	FETE VILLAGEOISE - ARCA
DIMANCHE 28/07	COMITE DES FETES BRADERIE ETE FERME DU RIVAGE

AOÛT	
<b>ANIMATIONS CULTURELLES - CHAPELLE SAINT BUC</b>	
MARDI 06/08	TROPHEE JULES CAMPION AABL
JEUDI 15 /08	FETE DE LA MIETTE NOTRE DAME DE LA MIETTE
SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25/08	CALE EN CALE GREVE DE GAREL
SEPTEMBRE	
DIMANCHE 22/09	APE LES PETITS LOUPS BRADERIE SALLE PH DE DIEULEVEULT
SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22/09	JOURNEES DU PATRIMOINE
SAMEDI 28/09	ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS SALLE PH DE DIEULEVEULT
OCTOBRE	
SAMEDI 05/10	COMITE DES FETES CONCERT PROGRAMME A VENIR
SAMEDI 19/10	REPAS CHOUROUTE ARCA
NOVEMBRE	
LUNDI 11/11	CLUB DES AJONCS PUCES COUTURIERES
DIMANCHE 24/11	COMITE DES FETES BRADERIE SALLE PH DE DIEULEVEULT
SAMEDI 30/11	ACCUEIL DES NOUVEAUX NÉS MUNICIPALITE
DECEMBRE	
DIMANCHE 01/12	REPAS DES AINES MUNICIPALITE
SAMEDI 07 ET DIMANCHE 08/12	TELETHON
VENDREDI 20/12	RUN IN RANCE TRAIL NOCTURNE



## URBANISME ET TRAVAUX

### INAUGURATION ATELIER MUNICIPAL :

**M**onsieur le Maire et le conseil municipal avaient convié la population le 8 décembre dernier à inaugurer et visiter le nouveau bâtiment des services techniques qui se situe dans le prolongement de l'ancien bâtiment, rue de La Chevalerie.

A cette occasion, M. le Maire a rappelé son attachement aux services techniques en les qualifiant de « piliers » de la commune. C'est pourquoi, il a été décidé de placer l'atelier au cœur du village et à proximité des interventions quotidiennes des agents. Ce nouveau bâtiment, longtemps attendu répond aussi à de nouvelles normes (sanitaires, douches, vestiaires) qui manquaient cruellement dans les anciens locaux. Les agents techniques

disposent maintenant d'un outil de travail moderne et spacieux afin de remplir leur mission dans de meilleures conditions.

M. le Maire et M. Moreau se joignent pour féliciter le cabinet d'architecture Atelier56S représenté par M<sup>me</sup> LANDEAU et M. PRIETO, le coordinateur de travaux ECB et les entreprises qui ont réalisé un travail conséquent. Pour rappel, le coût de construction du bâtiment et de l'aménagement de ses abords s'élève à 475 000€ TTC.

M. le Maire tient à féliciter l'engagement des agents techniques et leur souhaite de profiter de ce bel outil de travail.



### UN NOUVEAU QUARTIER AU CHEMIN DES PISSOIS !

**L**a phase 1 des travaux d'aménagement (création des réseaux et voirie provisoire) du chemin des Pissois est terminée et déjà les premières constructions commencent à s'élever de terre. La phase 2 qui concerne les travaux de voirie définitive sera engagée dès que la très grande majorité des maisons seront construites.

Ces travaux ont permis de désenclaver un chemin doté d'une grande qualité paysagère et donc de

rendre constructibles des terrains qui pourront accueillir à terme une quinzaine de maisons. Il s'agit aussi de densifier l'urbanisation de ce secteur afin de répondre aux objectifs de modération de consommation d'espaces et de lutte contre l'étalement urbain inscrits dans le plan local d'urbanisme.



DEPENSES				RECETTES			
	ENGAGÉ	RESTE À ENGAGER	TOTAL		ENGAGÉ	RESTE À ENGAGER	TOTAL
Travaux phase 1	102 826,08 €	17 437,32 €	<b>120 263,40 €</b>	Participations des propriétaires (Projet Urbain Partenarial)	31 617 €	37 939 €	<b>69 556,00 €</b>
				Participation de la commune	124 504,89 €		<b>124 504,89 €</b>
Travaux phase 2		45 079,08 €	<b>45 079,08 €</b>				
Etudes (AMO)	22 126,31 €	1 897,94 €	<b>24 024,25 €</b>				
Divers	938,16 €	3 756,00 €	<b>4 694,16 €</b>				
<b>TOTAL Dépenses</b>			<b>194 060,89 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>			<b>194 060,89 €</b>
		SIAPLLL	84 050,47 €			SIAPLLL	84 050,47 €
		SDE35 (électricité + éclairage public)	- €			SDE35	- €
<b>TOTAL Dépenses provisoires PROJET</b>			<b>278 111,36 €</b>	<b>TOTAL Recettes provisoires PROJET</b>			<b>278 111,36 €</b>

Concernant, le financement des travaux d'aménagement du chemin des Pissois, vous trouverez ci-dessus le détail des coûts de l'opération. Les dépenses engagées représentent 194 060.89 € dont 69 556€ sont supportés à travers une participation d'urbanisme (Projet Urbain Partenarial) par les propriétaires des parcelles concernées, soit un reste à charge pour la collectivité de 124 504.89€. Le coût de l'opération regroupe les différentes études techniques, les frais de géomètres et les deux

phases de travaux (extension des réseaux eaux pluviales, télécom, réfection du fossé, voirie provisoire et définitive...) qui permettent aujourd'hui de viabiliser les parcelles de ce secteur.

A cela s'ajoute le coût de l'extension du réseau d'assainissement (84 050.47€) pris en charge par le Syndicat intercommunal (SIAPLLL) et le coût de l'extension du réseau d'électricité et de l'éclairage public (non communiqué à ce jour).



**Avant**



**Pendant**



**Après**

## RUE DU MARÉCHAL LECLERC, LE PROGRAMME DE VOIRIE DÉVOILÉ

Après étude des différentes solutions d'aménagement en commission et avec le soutien du Cabinet d'études Infraconcept, la commune a défini un programme de travaux de sécurisation et de création d'une voie douce, retranscrit dans un permis d'aménager actuellement en cours d'instruction.

Le démarrage du chantier devrait intervenir au printemps 2019.

Ci-dessous des projections des futurs aménagements de la rue du Maréchal Leclerc :





## ENVIRONNEMENT



### REMERCIEMENTS DE RANCE ENVIRONNEMENT

L'association Rance Environnement travaille depuis de nombreuses années pour la prise en compte du désenvasement de l'estuaire de la Rance. L'Etat a enfin conçu en 2017 un plan expérimental de 5 ans pour définir et mettre en œuvre une gestion durable des sédiments. Ce plan aurait dû concrètement débuter le 1<sup>er</sup> juillet dernier mais s'est enlisé en raison de nombreuses tergiversations (financement problématique, gouvernance non opérationnelle, conseil scientifique non réuni dans les délais, débats contradictoires...). Le 22 septembre dernier, le Minihic a rejoint par la volonté de notre maire le collectif des élus et des riverains lors d'un rassemblement citoyen au barrage de l'usine marémotrice, afin de demander immédiatement le démarrage du plan. A ce titre, une banderole a

été offerte par la commune et positionnée sur la rue principale en soutien à cette action. Ce geste a apporté sa contribution à la pression médiatique sur les services de l'Etat. A ce jour, le conseil scientifique est enfin réuni et l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), en charge de la maîtrise d'ouvrage, a constitué une commission « sociétale » et une commission « appel d'offres », dans lesquelles Rance Environnement représentera, dès le 23 janvier prochain et aux côtés de nos élus, l'intérêt des riverains de l'estuaire. Gageons que cette première étape sera efficace et ne sera pas vouée à s'ensabler comme tant d'autres tentatives du passé.

Michel Dardy, *Président*



## DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'AVENIR DE L'EAU

**Q**ualité de l'eau, enjeux écologiques, adaptation au changement climatique, santé publique, sécheresses, risque d'inondation... Les questions de l'eau vous intéressent ?

Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, répondez à la consultation du comité de bassin\* et de l'État, et participez ainsi à la définition de la stratégie pour l'eau et les inondations du bassin Loire-Bretagne.

Les habitants peuvent renseigner le questionnaire en ligne sur [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr) ou

adresser une contribution écrite à : [sdage@eau-loire-bretagne.fr](mailto:sdage@eau-loire-bretagne.fr).

Toutes les entreprises, les associations, les collectivités sont également invitées à donner leur avis.

\* Le comité de bassin, « parlement local de l'eau », réunit les représentants de toutes les catégories d'acteurs : collectivités, industriels, agriculteurs, associations et services de l'État. Des sources de la Loire à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne concerne 36 départements et plus de 13 millions d'habitants.

**Donnez votre avis  
SUR L'AVENIR DE L'EAU**



2 NOV. 2018

> 02 MAI 2019

## DES MACARONS POUR SENSIBILISER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**L**es bouches d'égout ne sont pas des poubelles !

Au Minihic sur Rance, comme dans la grande majorité des communes françaises, les eaux de pluie finissent en mer. En effet, on oublie vite que lorsque la pluie se met à tomber dans nos rues, elle passe par des canalisations sous la chaussée et finit irrémédiablement dans le milieu naturel - cours d'eau, rivière, fleuve et mer - en emportant tout ce qui se trouve sur son passage, cailloux, taches d'huile ou d'essence, déjections canines et autres micro et macro déchets.

Les conséquences sur les cours d'eau et in fine sur le littoral sont nombreuses : pollution bactériologique et chimique, présence de macro déchets sur les plages et dans la laisse de mer, etc. Une campagne de communication, financée par l'Agence Régionale de Santé de Bretagne et CŒUR Émeraude, a été lancée sur notre commune et les autres communes des bords de Rance afin de sensibiliser à cette problématique du quotidien,

en installant des macarons près des avaloirs d'eaux pluviales avec la mention : « La mer commence ici », principe valable pour tout le territoire du futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude.

À l'heure où environ 80% des débris retrouvés dans les océans sont d'origine terrestre, cette campagne de sensibilisation est le moyen de rappeler qu'un déchet, liquide ou solide, jeté dans les égouts est un déchet retrouvé sur la plage !





## ÉCOLE

L'école du Minihic-sur-Rance se porte bien. On a pu constater une hausse des effectifs à la rentrée 2018. L'école compte 117 élèves contre 107 en 2017-2018 (TPS-PS-MS: 22 enfants, PS-GS: 21, CP-CE1: 23, CE1-CE2: 24, CM1-CM2: 27)

Divers projets rythment la vie de l'école et notamment le Projet «Route du rhum».

Les élèves de la maternelle ont mis en place une correspondance avec une école de Guadeloupe et on fait partir un doudou sur le bateau « Initiative cœur ». Le doudou a ensuite continué sa route sur le bateau PURE-FAMILLE MARY de Romain ATTANASIO.

Les maternelles ont aussi suivi le bateau de HUBERT Arthur qui est venu à l'école se présenter.

Les élémentaires ont suivi Fabrice PAYEN qui est aussi venu à l'école se présenter et parler du handicap.



Lundi 15 octobre 2018, tous les élèves de l'école sont allés voir les bateaux de la Route du Rhum à Saint-Malo et ils ont tous visité l'ÉTOILE du ROY.

## DU NOUVEAU DANS LES ASSIETTES DE VOS ENFANTS

En Décembre 2017, la commune fait le choix de modifier l'organisation de la cantine en même temps que d'investir dans les nouveaux locaux de la Lorgnette. Pour cela, la commune s'était engagée pour 6 mois avec le prestataire RESTORIA basé à Saint-Jacques de la Lande (35) et qui assure quotidiennement l'élaboration et la livraison des repas en liaison froide.

Pour la rentrée 2018, la commune a de nouveau fait confiance à l'entreprise RESTORIA qui remplit les garanties nécessaires en termes d'hygiène et de traçabilité des produits, l'introduction de 20% de produits bio, labellisés et de circuits courts. RESTORIA s'engage à travers ses équipes de nutritionnistes à respecter l'équilibre alimentaire et les besoins nutritionnels de vos enfants en y intégrant des menus végétariens et à thèmes.



## LA ROUTE DU RHUM

**Voyage de notre loup** : départ de Saint-Malo avec Samantha Davies, changement de bateau avec Romain Attanasio, arrivée en Guadeloupe avec la maîtresse Cynthia.

La Route du rhum est notre thème principal cette année. Après avoir confié Petit Loup, notre mascotte, à la skipper Samantha Davies le 1<sup>er</sup> novembre, nous avons suivi quotidiennement l'évolution de la course et les péripéties des skippers.

Nous leur avons envoyé des mails pour savoir comment se passait leur voyage, si Petit Loup n'avait pas peur, n'était pas malade...

Ils ont gentiment répondu. Arthur nous a expliqué que la course était très difficile, plus qu'il ne l'imaginait. Samantha nous a informés qu'elle devait arrêter la course et rentrer chez elle car sa coque était abîmée. Elle était très triste et nous aussi. Mais elle a aidé Petit Loup à rejoindre les correspondants de Guadeloupe en le confiant à son mari Romain Attanasio.

Nous avons poursuivi nos échanges avec les correspondants guadeloupéens. On les tenait informés du voyage de Petit Loup. On leur a expliqué ce qu'on faisait en classe. On a appris la chanson Santiano. La maîtresse nous a filmés et a envoyé la vidéo aux correspondants. Ils ont tellement aimé la chanson, qu'ils ont décidé de l'apprendre. Ils nous ont envoyé un colis. On l'attendait avec impatience.

À l'intérieur, il y avait des dessins réalisés par les élèves, un drapeau, des cartes postales, des photos d'eux, des recettes, des gâteaux, des chips à la farine de manioc, de la noix de coco, des épices.

On a voulu goûter. Il y a des choses qui ont beaucoup plu, comme les chips à la farine de manioc, le sel des caraïbes, et d'autres qui n'ont pas remporté un franc succès : le gâteau «à la cannelle», le piment «qui pique fort». Nous avons essayé d'appeler les correspondants et de les contacter par Whatsapp mais la connexion était mauvaise. On essaiera de nouveau quand ils auront la wifi.

En cette fin de période, nous avons préparé un colis pour envoyer en Guadeloupe. Chacun a apporté une ou plusieurs surprises. Nous avons aussi peint un joli sapin de Noël. On l'a décoré avec des boules et mis notre photo et notre prénom à l'intérieur.

Nous sommes prêts pour notre «voyage» aux Antilles en janvier!

M<sup>me</sup> Delaunay, maîtresse des TPS-PS-MS



## LE VOYAGE DE PETIT LOUP

**N**ous avons décidé d'envoyer Petit Loup en Guadeloupe afin qu'il rencontre nos correspondants et qu'il revienne avec plein de photos pour que l'on connaisse davantage ce joli département d'outre-mer.

Nous avons donc contacté SAMANTHA DAVIES, skipper qui participait à la Route du Rhum. Elle a gentiment accepté de l'emmener avec elle. Nous nous sommes donc donné rendez-vous le jeudi 1<sup>er</sup> novembre devant le bateau de Samantha. Petit loup est parti en compagnie de Sam sur l'IMOCA d'Initiatives Cœur.

Malheureusement, elle a dû renoncer à poursuivre la course car sa coque de bateau était fragilisée. Quelle déception pour nous, pour elle et ne parlons pas de Petit Loup...

Samantha, qui est une femme au grand cœur, a confié notre loup à son « chéri » Romain ATTANASIO.

Ils ont navigué tous les 2 (chut, il ne faut rien dire car c'est une course en solitaire) pendant deux semaines. Romain et Petit Loup sont arrivés en Guadeloupe le mardi 27 novembre. Dès le lendemain, Cynthia, la maîtresse des correspondants de Guadeloupe, est allée le chercher à la Marina (port) de Pointe à Pitre.

Il a déjà eu la chance de voir de jolis poissons, de visiter la Marina, de poser avec Francis Joyon. Puis, il a fallu dire au-revoir à Romain et Sam pour partir à la découverte de la Guadeloupe.

Petit Loup est désormais dans la classe de nos correspondants.

MERCI et BRAVO SAM et ROMAIN !!!!



## VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNALE

### COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE 1918

Les enfants de l'école ont répondu présents et ont lu des poèmes témoignant de la souffrance de tous ceux qui sont restés au pays pendant ce conflit. Ils ont entonné la Marseillaise sous le regard ému de leurs parents, des élus, des anciens combattants et des Minihicois qui se sont déplacés pour rendre hommage à tous les disparus de la Grande Guerre.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Vous pourrez trouver sur le site de la commune une présentation en photos de cette commémoration.

Rubrique actualités :

[www.flipsnack.com/mairieminihic/11-novembre-2018.html](http://www.flipsnack.com/mairieminihic/11-novembre-2018.html)



### L'ADMR AU SERVICE DE TOUS

L'Association ADMR « Bords de Rance » intervient toujours sur les six communes du canton de DINARD (Le Minihic-sur-Rance, La Richardais, Pleurtuit, Dinard, Saint-Briac, Saint-Lunaire).

Forte de ses 24 salariés et de ses 8 bénévoles, elle connaît un développement considérable et est vraiment un service de proximité professionnel et adapté.

Les priorités de l'ADMR sont de vous aider dans vos tâches quotidiennes (ménage, préparation des repas, entretien du linge) et d'être près de vous pour le lever, le coucher, la prise des repas, l'aide à la toilette. L'association vous accompagne également dans votre vie sociale : courses, promenades, rendez-vous médicaux....

Les bénévoles organisent des goûters musicaux. Dès le début d'année 2019, est programmée une animation avec Anne Loara une chanteuse déjà venue en 2017. Elle avait enthousiasmé les personnes présentes.

L'ADMR soutient aussi les familles en leur apportant une aide matérielle et morale, de courte ou longue durée.

N'hésitez pas, renseignez-vous, rejoignez-nous.

Bureau : 11 Rue Angèle Belair au Minihic sur Rance

Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 lundi-mardi-jeudi-vendredi

Tél : 02 99 88 69 75 Mail : [bordsderanceasso@admr35.org](mailto:bordsderanceasso@admr35.org)





## CCAS

### Nouveaux nés

**D**epuis quatre ans maintenant le CCAS souhaite planter un arbre pour chaque petit minihicois qui pointe le bout de son nez. Cette année nous avons accueilli dix nouveaux nés : Léandre, Joséphine, Jeanne, Amaury, Garance, Côme, Hanna, Clément, Charly, Paul-Loup.

Les familles ont planté les arbres offerts aux enfants à la ferme du rivage. Les arbres choisis sont des cerisiers et des pruniers.

Les premiers arbres déjà plantés sont de bonne taille et les premiers fruits pourront bientôt être récoltés. Un bavoir a été remis à chaque famille présente. Ces bavoirs ont été réalisés par Cathy couture et Carolyn Sinclair y a brodé le logo de la commune.



### Repas des seniors

**C**e repas a rassemblé 130 personnes. Le nombre de convives augmente chaque année et donc dynamise cette après-midi dansante. Nos seniors présents étaient Mme Élise Van Den Abbeele et M. Gaugery Lucien domicilié à l'EHPAD Thomas Bourcin, tous les deux nés en 1926.

Chaque convive a reçu un ticket de tombola placé sous son assiette. Les trois lots de cette année étaient trois paniers garnis.

Deux jeunes bénévoles ont assisté les serveurs du traiteur « Les Hermelles » : Mélanie Allée et Agathe Rabet.



### Conseil des aînés

**L**e conseil est composé de cinq aînés; ils font des propositions sur l'amélioration de la vie quotidienne des minihicois. Ils ont participé les années précédentes à la mise en valeur du parc de la mairie, à la mise en place du columbarium et à la rédaction du règlement du cimetière.

La municipalité remercie ces aînés qui s'impliquent dans la vie de notre commune et ont conscience que l'on ne peut pas tout réaliser en un tour de main.

Les minihicois de soixante-cinq et plus qui désirent participer à la vie communale peuvent se faire connaître auprès de la mairie.



## SAINT BUC :

Chers Amis de la Chapelle

L'Association de la Chapelle Ste Anne à Saint Buc est une association « Loi 1901 ».

Mais qu'est-ce qu'une association ?

Une association est un « groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sans chercher à réaliser de bénéfices ».

En France, il y a 1,3 millions d'associations dont 40% à vocation culturelle ou sportive.

Ce chiffre est en expansion continue.

Tout va bien alors ? Et comment ça va pour Saint Buc ?

Bien, puisque « St Buc » a fêté cette année son 30ème anniversaire. Cette longévité est rare pour une modeste association locale. Les statistiques donnent 50% d'associations survivantes à 10 ans

On peut dire que sa mission statutaire est accomplie : la restauration du bâtiment lui assure une pérennité.

Ses programmes sont suivis, le monde vient, la presse nous suit, l'équipe dévouée fonctionne.

Quelque chose qui cloche, alors? Pas vraiment, mais deux sujets de réflexion :

Nous rencontrons une difficulté commune à toutes les associations : le renouvellement incertain et l'augmentation lente de nos adhérents et de nos bénévoles.

Une interrogation : pourquoi certains de nos fidèles viennent-ils de si loin quand ceux qui sont si près ne viennent jamais ? L'association, par la variété de ses manifestations, essaie d'attirer un public nouveau.

Nous tenterons de faire mieux l'année prochaine. Bon hiver à tous. Que Sainte Anne et Saint Buc vous protègent !

La présidente : Chantal Dehaye



## LA MIETTE

Qui arrive en une journée à rassembler : des villageois, des vacanciers, des paroissiens ?

C'est bien sûr le Pardon de Notre Dame de la Miette du 15 août, qui depuis 21 ans réussit ce rendez-vous de plus en plus populaire !

C'est une procession qui part de l'église avec la bannière, la Vierge portée par des paroissiens, des petites filles costumées, au son de la bombarde bretonne, en passant par la maison de retraite et les calvaires. A l'arrivée sur la cale de La Landriais, une messe est célébrée et une gerbe est déposée dans la Rance à la mémoire des marins disparus.

Depuis 21 ans, grâce au dynamisme des membres de l'association, personne ne raterait ce rendez-vous estival et familial.

Pour la très grande joie de la présidente, à la vue du monde présent à la messe, elle sait que cette journée sera réussie. Cette réussite, nous la devons aux bénévoles (60 personnes), aux membres du Comité des fêtes du Minihic-sur-Rance qui sont présents au montage et démontage des stands, du chapiteau, de la cuisine, et à l'aide de la mairie, etc.

Mais toute cette organisation a besoin de nouvelles forces, jeunes et moins jeunes. Un appel est lancé pour de nouveaux bénévoles qui aimeraient rejoindre notre équipe. L'association Notre Dame de la Miette, c'est aussi beaucoup d'autres participations à des festivités, dont le trophée Jules Campion du 6 août.

Pour que cette journée du 15 août soit réussie, nous avons différentes animations dont : des instants musicaux sur la scène ou dans le chapiteau et ceci toute la journée et au cours de la soirée.

L'après-midi, des jeux nautiques organisés par l'Association des Amis de la baie de la Landriais (AABL). Et pour clôturer cette journée, un feu d'artifice exécuté par la société Bretagne Pyro de Ploërmel que nous remercions pour sa fidélité depuis 4 ans.

La fête de la Miette c'est aussi : 800 galettes saucisses, 500kg de frites, 400kg de moules, crêpes, galettes, fars bretons « faits maison ». Plus de 500 personnes pour le déjeuner et le dîner, la décoration florale de tous les calvaires, la sono et des bénévoles pendant 3 jours.

Contact : la Présidente Annick Jégu - 06 80 33 41 36





## CLUB DES AJONCS

**N**otre Assemblée Générale s'est tenue le 19 Octobre au manoir de la Vicomté à Dinard, en présence de 80 adhérents. Fort des 166 cotisations réglées pour la saison 2017/2018, le Club affiche « une excellente santé ».

L'équipe d'animation a été reconduite et enrichie d'un nouveau membre suite au départ de Joëlle et Jean-Paul Hamonou, qui ont souhaité être libérés de leurs responsabilités. Chaleureusement remerciés pour leur longue et remarquable implication dans la vie du Club par Réginald Robin qui présidait la séance, Joëlle et Jean-Paul ont déclaré rester très près du groupe auquel ils ont consacré tant d'énergie.

C'est au nom de l'ensemble des adhérents que Jacques Mailfert, réélu Président, a élevé Jean-Paul au rang de Président d'Honneur de l'association.

Au cours du toast qui a suivi, Patricia Brion, adjointe au Maire du Minihic sur Rance et référente des associations, a félicité le Club Les Ajoncs pour son dynamisme et son implication dans la vie locale.

Nous sommes heureux et fiers d'avoir contribué, au

travers de nos nombreuses actions, au succès du Téléthon au Minihic sur Rance, puisque c'est plus de 3.202 euros que le Club a collecté cette année (contre 2.670 euros en 2017).

Pour l'année 2019, en plus de nos activités traditionnelles : une « rando patrimoine », ouverte à tous, sera organisée une fois par trimestre ;

quarante deux personnes participeront fin Mars aux joies de la montagne à l'Alpe d'Huez ;

Désolé de ne pouvoir vous empêcher de vieillir, le Club Les Ajoncs vous empêchera de devenir vieux !

Bonne Année à tous

Jacques Mailfert



## TELETHON 2018

**L**a météo et les événements sociaux, qui ont secoué le pays le week-end du 08 et 09 décembre derniers, n'ont pas entamé la générosité des visiteurs lors de l'édition du Téléthon 2018. Le programme varié, concocté par diverses associations, a attiré de nombreuses personnes. Les enfants de l'école ont donné le tempo le vendredi après-midi en participant à une initiation d'Ultimate Frisbee. Quant à leurs parents, avec l'APE, ils ont répondu présents le dimanche matin en organisant une balade familiale à vélo.

Le samedi après-midi, jeux de société et randonnée pédestre (préparée par Luc et Monique Le Bayon) proposés par le Club des Ajoncs ont ravi les amateurs de nature et de jeux stratégiques. Notre Dame de la Miette, avec la dynamique Annick Jégu, a offert son traditionnel chocolat chaud, apprécié des marcheurs à leur retour.

Le club proposait à la vente des objets, confectionnés le jeudi après-midi par les adhérents du Club. Les puces couturières organisées le 11 novembre avaient permis de lancer la collecte. Une tombola tirée lors du Noël du Club a clôturé cette collecte 2018.

Merci aux membres du Club des Ajoncs de se mobiliser chaque année pour cet événement.

Le samedi soir et le dimanche après-midi, « La Bande à Momo » a fait salle comble avec la présentation de leur nouvelle pièce « Y a-t-il un plombier dans la salle ? ». Bonne humeur et détente étaient au rendez-vous.

Les membres « d'Ensemble au Jardin » avaient préparé

une soupe avec les légumes récoltés au jardin. Les spectateurs invités à rester après la représentation ont pu savourer les quatre soupes aromatisées aux épices ou bien encore à la noix de coco...

Enfin, le dimanche matin, les cyclistes des clubs des environs ont répondu à l'appel de Marc Jan pour un Cyclothon. Bravo, à ceux qui ont bravé le vent et les averses de ce dimanche matin hivernal !

Enfin l'ARCA et son nouveau bureau avaient organisé une tombola au profit du Téléthon lors de son traditionnel repas annuel en novembre.

Un grand merci à tous pour leur générosité (participants, visiteurs, organisateurs) pour ces deux jours qui ont permis de battre le record de 2017. En effet, la commune du Minihic peut être fière de sa collecte : 5864,40€ ont été remis à L'AMF.

Si vous avez des idées pour l'édition 2019, n'hésitez pas à contacter Patricia Brion :

[p.brion@le-minihic-sur-rance.fr](mailto:p.brion@le-minihic-sur-rance.fr)



## ASSOCIATION RIVAGE CULTURE ANIMATION

L'ARCA organisera les 13 et 14 juillet 2019 sa traditionnelle fête villageoise.

Cette année 2019 sera placée sous le thème du «Cirque», avec des animations très particulières. Un repas spectacle sera organisé le samedi soir, suivi des manifestations du 14 juillet.

Nous retrouverons le traditionnel défilé du dimanche avec un parcours dans le village.

Le dimanche, un repas sera également proposé avec un spectacle l'après-midi.

L'ARCA organisera son traditionnel repas « choucroute » le 19 octobre 2019.

Voici le nouveau Bureau, qui espère vous retrouver pour ses festivités :

Présidente : Eliane Hergno

Secrétaire : Stéphanie Piquet,

Trésorière adjointe : Catherine Ménard,

Vice-Présidente : Virginie Leroux,

Trésorière : Coralie Rabet,

Trésorier adjoint : Daniel Lhotellier courageux homme de la troupe.



## COMITÉ DES FÊTES

Tout au long de l'année, le Comité des fêtes s'investit au côté des autres associations, pour une commune du Minihic vivante et dynamique. Nous sommes une petite équipe de bénévoles et avons à cœur d'organiser: concerts, braderies, fête de la musique etc... au total une dizaine de manifestations pour les petits et les grands.

Depuis un an, une joyeuse troupe de théâtre «La bande à Momo» a été créée au sein du Comité et a déjà proposé deux représentations (en 2017 et 2018).

Si devenir bénévole au Comité des fêtes vous tente et que vous souhaitez en savoir plus sur notre association, notre assemblée générale aura lieu le 18 Janvier 2019 et nous vous invitons à nous rejoindre à la salle Philippe de Dieuleveult à 18h30.

L'équipe du Comité vous invite également le 9 Février pour un concert.

Notre page facebook vous permet de retrouver toutes les informations indispensables.

<https://www.facebook.com/comiteduminihic/>

A bientôt!

L'équipe du Comité des fêtes





## RIPAME

**D**u nouveau pour les ateliers d'éveil !

Les ateliers d'éveil proposés au Minihic-sur-Rance par le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) ont lieu un lundi sur deux au 2<sup>ème</sup> étage de la bibliothèque, hors vacances scolaires, en alternance avec la commune de la Richardais.

Depuis la rentrée de septembre, un nouveau dynamisme est insufflé : une fois par mois, un atelier d'éveil musical animé par Sonia, musicienne, transporte les petits et les grands à la découverte de rythmes et d'instruments à chaque fois différents.

En novembre, un nouvel atelier d'éveil sensoriel, inspiré de l'approche Snoezelen, a émerveillé tous les participants par son univers magique et apaisant. Les animatrices du RIPAME proposeront plusieurs fois dans l'année cette animation relaxante où chacun peut prendre le temps d'observer et de découvrir cet univers particulièrement adapté aux tout-petits.

Tout au long de l'année, les animatrices proposent également des ateliers de jeux libres, de manipulation

et de transvasement, tout en restant disponibles pour répondre à toutes les questions concernant l'éveil et le développement du jeune enfant.

Tous les ateliers d'éveil proposés par le RIPAME sont gratuits et sur inscription auprès du service :  
ripame@cote-emeraude.fr / 02 23 15 13 23



## PARTAGE DE SAVOIR

**U**n mercredi après-midi d'automne, alors que Yoann, agent en charge des espaces verts, fleurissait et nettoyait les bacs du jardin de la Mairie des enfants qui jouaient dans le parc de la mairie se sont approchés et lui ont demandé des précisions sur le travail en cours. Yoann a pris le temps de leur répondre et les a fait participer à ce jardinage imprévu. Merci à ces petits jardiniers en herbe.



## BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les bénévoles de la bibliothèque vous proposent, à la place de votre abonnement habituel, une carte pour accéder à l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de la communauté de communes. En vente à l'accueil de la bibliothèque du Minihic au prix de 20€, elle vous offre la possibilité de profiter de l'ensemble des collections des bibliothèques et médiathèques du territoire (hors Lancieux).

Elle vous permet d'emprunter aux conditions de prêt de chaque structure (quantité, durée, conditions de retour...) l'ensemble des documents papier ou numériques empruntables (DVD, CD, livres, magazines).

A noter que cette carte est individuelle et n'est donc pas un abonnement famille.

Au Minihic, les bénévoles vous accueillent le mercredi de 10h à 12h00, le jeudi de 18h00 à 19h et le samedi de 10h à 12h00. Ils ont à cœur de vous proposer les dernières nouveautés littéraires (Prix Goncourt, Médicis...) et des œuvres à destination de tous les publics (enfants, adolescents, adultes...).

### Conseil de lecture

**Leurs enfants après eux**

**Nicolas Mathieu Prix Goncourt 2018**

**disponible à la bibliothèque**

**Actes Sud**

« Août 1992. Une vallée perdue quelque part à l'Est, des hauts fourneaux qui ne brûlent plus, un lac, un après-midi de canicule. Anthony a 14 ans, et avec son cousin, ils s'emmerdent comme ce n'est pas permis. C'est là qu'ils décident de voler un canoë pour aller voir ce qui se passe de l'autre côté, sur la fameuse plage des culs-nus. Au bout, ce sera pour Anthony le premier amour, le premier été, celui qui décide de toute la suite. Ce sera le drame de la vie qui commence ».

Avec ce livre, Nicolas Mathieu écrit le roman d'une vallée, d'une époque, de l'adolescence, le récit politique d'une jeunesse qui doit trouver sa voie dans un monde qui meurt, cette France de l'entre-deux, celle des villes moyennes et des zones pavillonnaires, où presque tout le monde vit et qu'on voudrait oublier.





## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

GAUTIER Charly, Philippe, Wladys	30/04/2018	ALI CHOLOU Léandre, Jacques, Amed	14/10/2018
SEYLLIER Amaury	30/06/2018	DEMY Joséphine, Eilidh, Skye	14/10/2018
SEYLLIER Garance	30/06/2018	CABARET Paul-Loup, Alain	17/10/2018
FOLLIOU Jeanne, Rose, Juliette	14/09/2018	BISCHOFF Menoue, Marie, Philippine, Dassi	23/11/2018

### MARIAGES :

DAVID Yann et CHAMPIN Marie-Line	05/05/2018
DE GUERRE Ladislav et NAPOLEONI Agathe	27/07/2018
FAURE-MILLER Roland et GRAFFIN Amélie	28/09/2018
LOYER Pierre et COTTEN Benjamine	30/11/2018
JULLIOT Pierre-Antoine et BUSNEL Agathe	08/12/2018

### DECES :

MONNET Yann, Roger, Adolphe	03/02/2018
LE CAMUS, née GERMAIN Jeanine, Joséphine, Marie	02/03/2018
LE MELLOU Jean-Yves, Nicolas, René	17/03/2018
RABET, née BEDEL Josiane, Jeannine, Angeline	14/04/2018
GAUTIER, née DAVID Annick, Marie	14/06/2018
CHAPET Jacques, Roger	04/08/2018
THOREUX Yann, Louis, Paul	28/08/2018

### Maison de retraite :

CANIVET Dorothy, Joan	02/01/2018
D'HONDT, née PETIT Yolande, Louise, Rolande	05/01/2018
HERVÉ, née RICHEUX Jeannine, Geneviève, Marie	17/01/2018
LEMÉTAYER Robert, Jean, Michel	04/02/2018
GUIOMARD, née GOUDÉ Lucienne, Eugénie, Augustine	26/03/2018
RENAULT, née GENDROT Monique, Marie, Hélène, Jeanne	28/03/2018
LEPESQUEUX, née FRASSON Irène, Marthe, Louise	25/03/2018
GUILBAUD, née JÉHANNIN Lucienne, Marie, Joseph	01/04/2018
EGAULT Michèle, Marie-Annick, Renée	18/04/2018
BERNARD Mireille, Blanche, Louise	18/04/2018
POUQUET, née BERLEAU Gilberte, Eugénie	24/04/2018
REBOUX, née LEBIGOT Marie, Augustine	29/04/2018
HATEM René	08/05/2018
EPAILLARD, née BONENFANT Annick, Jeannine, Simone	10/05/2018
JOSSET, née RABU Yvette, Marie	24/06/2018
BAILLEUL Gisèle, Jeanne, Yvette	04/07/2018
PILLAIS, née LECHARPENTIER Simone, Louise, Marie	09/07/2018
BITAUD, née BEUVE Annick, Marie Thérèse	09/07/2018
COURJAUD, née MORNON Colette	23/07/2018
VAN HECKE, née DESHAYES Lydie, Fernande	30/07/2018
ROCHER, née VALLET Denise, Valérie	10/08/2018
BODOLEC née ALIX Martine, Louise, Renée	19/08/2018
ROUSSEL René Georges	28/08/2018
PERCEVAULT née NICOLAS Jeanne, Gabrielle Françoise	14/09/2018
DESPLANQUES, née RENAULT Michèle, Sergine, Monique	03/10/2018
BOULEAU, née RIOU Jeannine, Paulette, Armandine	14/10/2018
LASBLEIZ Maurice, Roger, Joseph	17/10/2018
DANIEL Denise, Marie, Angèle, Azéline	18/10/2018
HUBY Serge, Alcide, Auguste	22/11/2018
TURMEL née SALMAGNE Renée, Marcelle	04/12/2018
BÉNON Jean, Henri, Pierre	19/12/2018
JAN Odile, Joséphine, Marie	20/12/2018



**MAIRIE :**

Tél. : 02 99 88 56 15

Mail : [mairie.minihic@wanadoo.fr](mailto:mairie.minihic@wanadoo.fr)

Site internet : [www.le-minihic-sur-rance.fr](http://www.le-minihic-sur-rance.fr)

Heures d'ouverture :

Lundi - Mercredi - Vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Fermeture au public Mardi et Jeudi

**Permanences :**

Adjoints : Culture - Affaires scolaires et sociales  
Mercredi et Vendredi à partir de 14h30 sur RV

Maire et Adjoints : Travaux - Finances - Le matin sur RV.

Urbanisme : Le lundi sur RV.